

## BUREAU SYNDICAL DU 05 février 2024

### MACHES PUBLICS :

#### Délibération N°05022024/B01 :

Attribution du marché Réalisation d'audits énergétiques et qualité de l'air dans le cadre des programmes ACTEE sur le territoire Flandre

### RESSOURCES HUMAINES :

#### Délibération N°05022024/B02 :

Autorisation donnée aux agents d'utiliser les bornes de recharge du TE Flandre

## BUREAU SYNDICAL DU 05 FEVRIER 2024

### Délibération N°05022024/ B01 - Marchés Publics : Attribution du marché Réalisation d'audits énergétiques et qualité de l'air dans le cadre des programmes ACTEE sur le territoire Flandre

Le 5 février 2024 à 17h30, le Bureau du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du TE Flandre, 30 rue Warein à Hazebrouck, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 26/01/2024

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 26

Présents : 16

Pouvoir : 0

Votants : 16

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 <sup>er</sup> Vice-Président	X			
MAMETZ Danielle	BOESEGHEM	2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente			X	
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 <sup>ème</sup> Vice-Président			X	
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	6 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	7 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DUYCK Joël	MERVILLE	8 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	13 <sup>ème</sup> Vice-Président			X	
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	14 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau			X	
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau			X	
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau				X
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
TOULY Jessica	BERGUES	Membre du Bureau				X
MAZIERES Mark	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau			X	
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau				X
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau			X	

Secrétaire de séance : M. Sylvain PETITPREZ

**Délibération N°05022024/ B01**  
**Marchés Publics : Attribution du marché Réalisation d'audits énergétiques et qualité de l'air dans le cadre des programmes ACTEE sur le territoire Flandre**

**Exposé et proposition :**

Vu la délibération du Comité syndical en date du 31 juillet 2020 relative aux délégations du bureau,

Vu la délibération du Bureau syndical en date du 13 novembre 2023 relative au présent marché,

**Objet du marché public ou de l'accord-cadre :** Réalisation d'audits énergétiques et qualité de l'air, dans le cadre des programmes ACTEE, sur le territoire de Flandre

L'accord-cadre est en 2 lots (Lot 1 : Nord et centre / lot 2 : Sud)

Le marché est passé en procédure adaptée avec un maximum de 100 000 €HT par lot soit un maximum de 200 000 € HT pour les 2 lots. Il s'agit d'un accord cadre mono - attributaire à bons de commande, en 2 lots.

**Publication du marché :** un avis d'appel public à la concurrence a été transmis à la publication le 15/12/2023 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics, sous la référence 2023/03 et a été publié sur la plateforme [www.marchessecurises.fr](http://www.marchessecurises.fr)

**La date limite de dépôt des offres** était fixée au 23 janvier 2024 - 10h00

**Les candidats ayant remis une offre :**

L'ensemble des plis a été remis par voie électronique

**Les candidats ayant remis une offre (pour le lot 1) dont une hors délais :**

SOCOTEC IMMOBILIER DURABLE

AC ENVIRONNEMENT

CDC CONSEIL

ECOBAT

SANTERNE FLUIDE

FEREST ING

SOLENER

SYMOE

NERT

AD3E

SOCOTEC SMART SOLUTION

GEXPERTISE

RAMERY

MDI ARLIANE

VERITAS (non traitée car reçue hors délais et hors plateforme)

Les candidats ayant remis une offre, par ordre de dépôt des offres (pour le lot 2) :

SOCOTEC IMMOBILIER DURABLE

AC ENVIRONNEMENT

CDC CONSEIL

ECOBAT

SANTERNE FLUIDE

FEREST ING

SOLENER

SYMOE

NERT

AD3E

SOCOTEC SMART SOLUTION

GEXPERTISE

ALTER WATT

MDI ARLIANE

**Critères de jugements des offres :**

- Critère 1 : le prix (40/100)
- Critère 2 : Valeur technique et qualité (60/100)

#### **LOT 1 : NORD-CENTRE**

Au vu de la note proposée ci-dessus à chacun des candidats dont l'offre a été examinée, il est proposé le classement des offres suivant (pour le lot 1)

Entreprise	PRIX SUR 40	MÉMOIRE TECHNIQUE SUR 60	MÉMOIRE TECHNIQUE APRES PONDERATION	TOTAL
SOCOTEC IMMOBILIER DURABLE	40	48	54	94
ECOBAT	27	53	60	87
CDC Conseil	34	46	52	86
AC Environnement	35	44	50	85
FEREST ING	25	50	57	82
SOLENER	24	50	57	81
AD3E	23	48	54	77
SYMOE	24	46	52	76
SANTERNE FLUIDE	25	43	49	74
SOCOTEC SMART SOLUTION	20	48	54	74
NERT	24	39	44	68
GEXPERTISE	19	43	49	68
RAMERY	Offre inacceptable car elle dépasse les crédits alloués au marché			
MDI Arliane	Offre inacceptable car elle dépasse les crédits alloués au marché			
VERITAS	Reçue hors délais et hors plateforme - elle ne sera pas étudiée			

Il est proposé au Bureau d'attribuer le lot 1 du marché à **SOCOTEC IMMOBILIER DURABLE**

## LOT 2 : SUD

Au vu de la note proposée ci-dessus à chacun des candidats dont l'offre a été examinée, il est proposé le classement des offres suivant (pour le lot 2)

Entreprise	PRIX SUR 40	MÉMOIRE TECHNIQUE SUR 60	MÉMOIRE TECHNIQUE APRES PONDERATION SUR 60	TOTAL
<b>SOCOTEC IMMOBILIER DURABLE</b>	40	48	54	94
<b>ECOBAT</b>	27	53	60	87
<b>CDC Conseil</b>	34	46	52	86
<b>AC Environnement</b>	35	44	50	85
<b>FEREST ING</b>	25	50	57	82
<b>SOLENER</b>	24	50	57	81
<b>AD3E</b>	23	48	54	77
<b>SYMOE</b>	24	46	52	76
<b>SANTERNE FLUIDE</b>	26	43	49	75
<b>SOCOTEC SMART SOLUTION</b>	20	48	54	74
<b>ALTER WATT</b>	18	45	51	69
<b>NERT</b>	24	39	44	68
<b>GEXPERTISE</b>	19	43	49	68
<b>MDI Arliane</b>	Offre inacceptable car elle dépasse les crédits alloués au marché			

Il est proposé au Bureau d'attribuer le lot 2 du marché à **ECOBAT**. Un seul lot par entreprise et **SOCOTEC IMMOBILIER DURABLE** est déjà lauréate du lot numéro 1

### Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité

***Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus***

*La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité.*

**Sylvain PETITPREZ**  
Secrétaire de séance

**Michel DECOOL**  
Président du Territoire d'Energie Flandre

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent leur*

Signature numérique de MICHEL DECOOL  
Le 23/02/2024 à 12:49:31 CET  
SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre  
 Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>05022024_B01</b>
Objet :	<b>Marchés Publics : Attribution du marché Réalisation d'audits énergétiques et qualité de l'air dans le cadre des programmes ACTEE sur le territoire Flandre</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-02-05 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200036895-20240205-05022024_B01-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b>	text/xml	980 o
Nom métier : 059-200036895-20240205-05022024_B01-DE-1-1_0.xml		
<b>Document principal (Délibération)</b>	application/pdf	452.4 Ko
Nom original :		
DelibN05022024B01_MP_Attributiondumarchedauditsenergetiques_sign_e.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20240205-05022024_B01-DE-1-1_1.pdf		

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 février 2024 à 14h23min17s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 février 2024 à 14h23min27s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	23 février 2024 à 14h23min29s	Transmis au MI
Acquittement reçu	23 février 2024 à 14h23min32s	Reçu par le MI le 2024-02-23

**BUREAU SYNDICAL DU 05 FEVRIER 2024**  
**Délibération N°05022024/ B02 - Ressources Humaines :**  
**autorisation donnée aux agents d'utiliser**  
**les bornes de recharge du TE Flandre**

Le 5 février 2024 à 17h30, le Bureau du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du TE Flandre, 30 rue Warein à Hazebrouck, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 26/01/2024

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 26

Présents : 16

Pouvoir : 0

Votants : 16

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 <sup>er</sup> Vice-Président	X			
MAMETZ Danielle	BOESEGHEM	2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente			X	
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 <sup>ème</sup> Vice-Président			X	
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	6 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	7 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DUYCK Joël	MERVILLE	8 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	13 <sup>ème</sup> Vice-Président			X	
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	14 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau			X	
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau			X	
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau				X
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
TOULY Jessica	BERGUES	Membre du Bureau				X
MAZIERES Mark	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau			X	
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau				X
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau			X	

**Secrétaire de séance : M. Sylvain PETITPREZ**

## Délibération N°05022024/ B02 - Ressources Humaines : autorisation donnée aux agents d'utiliser les bornes de recharge du TE Flandre

### Exposé et proposition :

Le TE Flandre développe et installe des bornes de recharge publiques sur son territoire en vue d'encourager la mobilité électrique. Le TE Flandre dispose également de borne de recharge sur son propre parking.

Dans un souci d'encourager la mobilité propre, il est proposé la possibilité aux agents du TE Flandre qui disposent, à titre personnel, d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable, véhicule utilisé pour le trajet domicile/ travail, de pouvoir recharger ce véhicule sur les bornes du TE Flandre.

En application des dispositions du Bulletin officiel de la sécurité sociale (BOSS) (actualité du Boss, 16 mars 2023), il est précisé que cet avantage en nature est évalué à hauteur d'un montant nul, y compris pour les frais d'électricité, pour le véhicule propriété du salarié.

Il est précisé que les agents qui disposent d'un véhicule de service avec remisage à domicile sont exclus de ce dispositif.

### Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité

#### ***Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus***

*La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité.*

**Sylvain PETITPREZ**  
Secrétaire de séance

**Michel DECOOL**  
Président du Territoire d'Energie Flandre

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent leur publication*

Signature numérique  
de MICHEL DECOOL  
Le 23/02/2024 à  
12:47:59 CET  
SI D ENERGIE DES  
COMMUNES DE  
FLANDRE

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre  
 Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>05022024_B02</b>
Objet :	<b>Ressources Humaines : Utilisation des bornes IRVE aux agents</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-02-05 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique :	059-200036895-20240205-05022024_B02-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	886 o
Nom métier : 059-200036895-20240205-05022024_B02-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	327 Ko
Nom original :		
DelibN05022024B02_RH_UtilisationbornesIRVETEFLandreauxagents_		
sign_e.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20240205-05022024_B02-DE-1-1_1.pdf		

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 février 2024 à 14h30min49s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 février 2024 à 14h30min51s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	23 février 2024 à 14h30min52s	Transmis au MI
Acquittement reçu	23 février 2024 à 14h31min00s	Reçu par le MI le 2024-02-23